



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **Avis modificatif de l'appel à projets médico-sociaux**

**ARS/DAOSS/ N°971-2022-03-29 - 00005**

**Portant création d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)  
pour l'accueil d'adultes en situation de handicap  
sur le territoire des îles du Nord de la Guadeloupe**

Conformément à l'avis N°971-2022-02-07-00008 publié 07 février 2022 au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Guadeloupe et de la Préfecture déléguée de Saint-Barthélemy et Saint-Martin et sur le site de l'Agence de Santé.

L'autorité compétente pour l'appel à projet, la sélection des dossiers et la mise en œuvre est :

**Monsieur le Directeur Général**

De l'Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

Rue des Archives – BIRDARY –

97113 GOURBEYRE

**L'Objet de l'appel à projets, les modalités de consultation de l'appel à projets, de dépôt des candidatures et pièces justificatives exigibles, d'instruction des projets et le calendrier prévisionnel restent inchangés.**

- Date limite de réception ou dépôt des dossiers de candidature : 30 avril 2022 ;
- Date prévisionnelle de la réunion de la commission de sélection : 15 mai 2022 ;
- Date prévisionnelle d'autorisation pour la création de la MAS : 15 juin 2022 ;
- Date prévisionnelle d'ouverture de la MAS : 15 décembre 2022.

**Les modifications apportées sont les suivantes :**

**Annexe 1 - Cahier des charges - 5. Calendrier de mise en œuvre :**

A la livraison du Pôle Médico-Social sur Saint-Martin et son antenne sur Saint-Barthélemy, le candidat s'engage à relocaliser ses activités dans celui-ci dans les 3 mois maximum à compter de la mise à disposition des nouveaux locaux.

**La collectivité de Saint-Barthélemy prévoit une mise à disposition des locaux dès le 1er trimestre 2023 au 1er semestre 2024, la mise à disposition est maintenue au 1<sup>er</sup> semestre 2025 pour Saint-Martin.**

Précisant que la collectivité de Saint-Barthélemy prévoit la construction d'une infrastructure pour accueillir les usagers de la MAS au sein de l'antenne PMS, sur un terrain d'une superficie de 1950m<sup>2</sup> situé à proximité de l'Anse des Cayes. Ce terrain est situé dans un quartier résidentiel facile d'accès et réservé aujourd'hui à l'animation du secteur, une maison de quartier d'environ 100m<sup>2</sup> y est déjà édifée et une aire de jeux extérieurs y a été aménagée.

**Annexe 4 – Tableau des effectifs en Equivalent Temps Plein Rémunéré est remplacé par le tableau annexé au présent avis modificatif.**

Fait à Gourbeyre le, **29 MARS 2022**

Directeur Général de l'Agence de Santé  
Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy



Mr Laurent LEGENDART